



---

**Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses  
et du Système général harmonisé de classification  
et d'étiquetage des produits chimiques****Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses****Cinquante troisième session**

Genève, 25 juin-4 juillet 2018

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

**Propositions diverses d'amendements au Règlement type  
pour le transport des marchandises dangereuses :  
marquage et étiquetage****Couleur de la marque pour les matières transportées à chaud  
selon le 5.3.2.2****Communication de l'expert de la France\****Résumé*

<b>Résumé analytique:</b>	Corriger la version française du 5.3.2.2 pour préciser clairement que la marque pour les matières transportées à chaud doit être de couleur rouge.
<b>Mesures à prendre:</b>	Modifier le 5.3.2.2.

**Introduction**

1. Le 5.3.2.2 précise dans sa version française : « La marque doit avoir la forme d'un triangle équilatéral. Il doit être de couleur rouge. ». Ce qui laisse supposer que le thermomètre pourrait être d'une autre couleur que rouge.

---

\* Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour la période biennale 2017-2018, approuvé par le Comité à sa huitième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/100, par. 98, et ST/SG/AC.10/44, par. 14).

2. La version anglaise précise bien que la marque doit être de couleur rouge : « The colour of the mark shall be red. »
3. La version précédant le changement systématique de « marquage » par « marque » était correcte : « Le marquage doit être un triangle équilatéral. Il doit être de couleur rouge. » L'amendement de conséquence pour le français a été omis.
4. A sa session de mars 2018, la Réunion commune RID/ADR/ADN a accepté la proposition d'amendement à la version française du 5.3.3 du RID/ADR/ADN telle que figurant ci-dessous, et a invité le représentant de la France à soumettre une proposition d'amendement du 5.3.2.2 du Règlement type de l'ONU.

## **Proposition**

5. Dans la deuxième phrase du deuxième paragraphe du 5.3.2.2, remplacer :  
« **Il** doit être de couleur rouge » par : « **Elle** doit être de couleur rouge ».
-